

GROUP un ACARICIDE

GROUPE un ACARICIDE

FLORAMITE[®]/MD SC

MITICIDE/ACARICIDE

Suspension / Suspension

Selective miticide for the control of twospotted spider mites and Lewis mites on indoor ornamentals grown in greenhouses, shadehouses and interiorscapes. For the control of twospotted spider mites on greenhouse vegetables (tomatoes, cucumbers, peppers, eggplants); and for the control of twospotted spider mites in Outdoor Grown Ornamentals and spruce spider mites in Conifers including Christmas trees. / Acaricide sélectif pour la suppression du tétranyque à deux points et du tétranyque de Lewis sur les plantes ornementales d'intérieur cultivées dans les serres, les ombrières et les aménagements intérieurs. Pour supprimer le tétranyque à deux points sur les légumes cultivés en serres (tomates, concombres, poivrons et aubergines); et pour supprimer le tétranyque à deux points sur les plantes ornementales cultivés à l'extérieur et pour supprimer le tétranyque de l'épinette dans les conifères cultivés à l'extérieur incluant les arbres de Noël.

COMMERCIAL / COMMERCIAL

ACTIVE INGREDIENT: / PRINCIPE ACTIF :

bifenazate: / bifénazate 22.6%

Contains 1,2-benzisothiazolin-3-one at 0.039% as a preservative

Ce produit contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,039 % à titre d'agent de conservation

REGISTRATION NO: 27924 / N° D'HOMOLOGATION 27924

PEST CONTROL PRODUCTS ACT / LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

READ THE LABEL BEFORE USING / LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN / GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CAUTION – EYE IRRITANT

ATTENTION – IRRITANT POUR LES YEUX

For Product Use Information Call: 1-800-438-6071 / Renseignements pour les agriculteurs : 1 800-438-6071

FOR CHEMICAL EMERGENCY: spill, leak, fire, exposure, or accident call CHEMTREC 1-800-424-9300.

POUR TOUTE AIDE D'URGENCE CHIMIQUE (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident), appeler CHEMTREC au 1 800 424-9300.

Net Contents: 0.5 - 5 Litres / Contenu Net : 0,5 - 5 Litres

GENERAL INFORMATION: FLORAMITE® SC Miticide is a selective miticide for the control of twospotted spider mites and Lewis mites on indoor ornamentals grown in greenhouses, shadehouses and interiorscapes and for the control of twospotted spider mites on greenhouse vegetables (tomatoes, cucumbers, peppers, eggplants). FLORAMITE SC Miticide will also control twospotted spider mites on outdoor ornamentals and spruce spider mites on outdoor ornamentals and Christmas trees (i.e., spruce, pine, fir and cypress).

When used as directed and applied to the foliage, FLORAMITE SC Miticide provides quick knockdown through contact activity.

DIRECTIONS FOR USE:

Mixing Instructions:

Fill the spray-tank with 1/2 the desired amount of water. Then add the required amount of FLORAMITE SC Miticide with agitation running to fully disperse the product. Then fill the tank with the remaining amount of required water.

FLORAMITE SC Miticide has been shown to degrade rapidly when mixed and stored with alkaline water of high temperature (50° C). To prevent degradation under alkaline conditions, solutions of FLORAMITE SC Miticide must be used promptly. A commercially available buffering adjuvant should be added to the solution to reduce the pH to a neutral/acidic range.

USE RATES AND RECOMMENDATIONS:

Indoor Ornamentals and Greenhouse Vegetables: Mix 125 ml FLORAMITE SC Miticide (30 g ai) in 400 L water and apply as a full coverage spray to the foliage to obtain uniform coverage. Actual spray volume will vary depending on the size of the plants being treated. Application should be made as soon as mites appear and will provide residual control for up to 28 days. For greenhouse eggplant, do not exceed a maximum finished spray volume of 2000 L/ha per application.

Crop	Mites Controlled	Amount of FLORAMITE SC Miticide per 400 L	Total Number of Sprays per Crop Cycle	Restricted Entry Interval (REI)
Indoor ornamentals grown in greenhouses, shadehouses and interiorscapes	Twospotted Spider Mite Lewis Mite	125 ml	2	12 hours

Crop	Mites Controlled	Amount of FLORAMITE SC Miticide per 400 L	Total Number of Sprays per Crop Cycle	Restricted Entry Interval (REI)	Pre Harvest Interval (PHI)
Greenhouse Tomatoes	Twospotted Spider Mite	125 mL	2	12 hours	0 days
Greenhouse Cucumbers, Peppers and Eggplants					1 day

Make only one application of FLORAMITE SC Miticide before rotating to products of an alternate chemical class.

NOTE: FLORAMITE SC Miticide is primarily active on the motile stages of mites. It is not effective against rust mites, broad mites and flat mites.

Outdoor Grown Ornamentals and Conifers: Mix 333 - 625 mL FLORAMITE SC Miticide (150 g ai) in 1000 L water. Apply sufficient spray solution to ensure thorough coverage of all plant surfaces. Actual spray volume will vary depending on the size of the plants being treated. Do not apply in a spray volume of more than 2000 L/ha. Application should be made as soon as mites appear and will provide residual control for up to 28 days.

Crop	Mites Controlled	Amount of FLORAMITE SC Miticide per 1000 L	Number of Sprays per Year	Restricted Entry Interval (REI)
Outdoor Grown Ornamentals	Twospotted Spider Mite	333 mL Note: It is important to keep the concentration of bifenazate (i.e., 333 mL FLORAMITE SC Miticide/1000 L of water) constant if using a higher water volume (i.e., 333 mL FLORAMITE SC Miticide in 1000 L/ha is equivalent to 666 mL FLORAMITE SC Miticide in 2000 L/ha).	Up to 2 applications/year	12 hours
Outdoor Grown Conifers including Christmas trees (i.e. spruce pine, fir and cypress)	Spruce Spider Mite	625 mL Note: It is important to keep the concentration of bifenazate (i.e., 625 mL FLORAMITE SC Miticide/1000 L of water) constant if using a higher water volume (i.e., 625 mL FLORAMITE SC Miticide in 1000 L/ha is equivalent to 1250 mL FLORAMITE SC Miticide in 2000 L/ha).	Up to 2 applications/year	12 hours

Restrictions: Do not use FLORAMITE SC Miticide more than twice per year. Do not use FLORAMITE SC Miticide in successive applications. Apply only one application of FLORAMITE SC Miticide before rotating to products of an alternative chemical class.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, please note that FLORAMITE SC Miticide contains a Group un acaricide. Any mite population may contain individuals naturally resistant to FLORAMITE SC Miticide and other Group un acaricides. The resistant individuals may dominate the mite population if this group of acaricides is used repeatedly in the same greenhouses, shadehouses and interiorscapes. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but are specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay acaricide resistance:

- Ensure thorough spray coverage to all foliage.
- Where possible, rotate the use of FLORAMITE SC Miticide or other Group un acaricides with different groups that control the same pests in a greenhouse, shadehouse or interiorscape.
- Acaricide use should be based on an IPM program that includes scouting, record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or IPM recommendations for the specific site and pest problems in your area.

Plant Tolerance

The manufacturer has not determined whether or not FLORAMITE SC Miticide can be used safely on all ornamental plants. FLORAMITE SC Miticide has been tested on a variety of ornamental plants with no phytotoxicity observed at the label rate. However, all plant species and their varieties and cultivars have not been tested with sequential pesticide treatments. Therefore, prior to any large-scale application to ornamental plants, the user should determine the safety of FLORAMITE SC Miticide by testing a small number of plant cultivars to be treated at the recommended rates to ensure that phytotoxic response will not occur. The end-user assumes all risks arising out of application in a manner inconsistent with this label.

PRECAUTIONS:

1. KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
2. May cause moderate eye irritation. Avoid contact with eyes or clothing.
3. During mixing, loading, applying, clean-up and repair activities, workers **MUST WEAR** chemical-resistant gloves, long-sleeved shirt, long pants and shoes plus socks.
4. If pesticide is spilled on work clothing, remove immediately. Wash thoroughly and put on clean clothing.
5. Work clothing should be washed with detergent and hot water. Wash work clothing separately from other laundry.
6. Do NOT contaminate food or feed products.
7. If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's web site at: www.croplife.ca.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:

This product is highly toxic to aquatic organisms. Do not discharge effluent, waste and drainage water containing this product into water bodies, such as lakes, streams, ponds, rivers, and estuaries.

FIRST AID:

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15 - 20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15 - 20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE AND DISPOSAL:

STORAGE: Store product in original container only, away from other pesticides, fertilizer, food or feed.

DISPOSAL/DECONTAMINATION:

Do not reuse this container for any other purpose. This is a recyclable container and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple or pressure rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.
3. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

UPL, the UPL logo and FLORAMITE are registered trademarks of a UPL Corporation Limited Group Company.

©2022 UPL Corporation Limited Group Company

PMRA20211112-10617-122022

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX : L'Acaricide FLORAMITE^{MD} SC est un acaricide sélectif pour la suppression du tétranyque à deux points et du tétranyque de Lewis sur les plantes ornementales d'intérieur cultivées dans les serres, les ombrières et les aménagements intérieurs et la suppression du tétranyque à deux points sur les légumes cultivés en serres (tomates, concombres, poivrons et aubergines). L'Acaricide FLORAMITE SC permettra aussi de supprimer le tétranyque à deux points sur les plantes ornementales cultivés à l'extérieur et le tétranyque de l'épinette sur les arbres de Noël (c'est-à-dire sur les épinettes, les pins, les sapins et les cyprès).

Lorsqu'on suit le mode d'emploi et qu'on le pulvérise sur le feuillage, l'Acaricide FLORAMITE SC agit rapidement par contact.

MODE D'EMPLOI :

Instructions de mélange :

Remplir la cuve de la moitié de la quantité d'eau voulue. Ajouter la quantité nécessaire d'Acaricide FLORAMITE SC après avoir mis l'agitateur en marche pour que le produit se disperse complètement. Remplir la cuve du reste de la quantité d'eau nécessaire.

On a montré que l'Acaricide FLORAMITE SC se dégrade rapidement lorsqu'on le mélange avec de l'eau alcaline et qu'on l'entrepose à haute température (50 °C). Pour éviter la dégradation en milieu alcalin, il faut utiliser les solutions d'Acaricide FLORAMITE SC dans les moindres délais. Pour neutraliser ou acidifier le pH, on doit ajouter à la solution un adjuvant tampon disponible dans le commerce.

DOSES D'EMPLOI ET RECOMMANDATIONS :

Plantes ornementales d'intérieures cultivées et légumes cultivés en serres : Mélanger 125 mL d'Acaricide FLORAMITE SC (30 g de m.a.) avec 400 L d'eau, et pulvériser sur le feuillage en le couvrant intégralement et uniformément. Le volume à pulvériser varie selon la taille des plantes à traiter. Le traitement doit se faire dès l'apparition des acariens et procurera une suppression résiduelle jusqu'à 28 jours. Pour les aubergines en serre, le volume de pulvérisation final ne doit pas dépasser un maximum de 2000 L/ha par application.

Cultures	Acariens Supprimés	Quantité d'Acaricide FLORAMITE SC pour 400 L	Nombre total de pulvérisations par cycle cultural	Délai de sécurité (DS)
Plantes ornementales d'intérieures cultivées en serres, en ombrières et en aménagements intérieurs	Tétranyque à deux points Tétranyque de Lewis	125 mL	2	12 heures

Cultures	Acariens Supprimés	Quantité d'Acaricide FLORAMITE SC pour 400 L	Nombre de pulvérisations par cycle cultural	Délai de sécurité (DS)	Délai d'attente avant la récolte
Tomates de serres	Tétranyque à deux points	125 mL	2	12 heures	0 jour
Concombres, poivrons et aubergines de serres					1 jour

Effectuer une seule application de l'Acaricide FLORAMITE SC avant d'employer des produits qui appartiennent à une autre catégorie chimique.

REMARQUE : Il agit principalement sur les acariens au stade mobile. L'Acaricide FLORAMITE SC n'est pas efficace contre les phytoptes, le tarsonème trapu et les mites plates.

Plantes ornementales et conifères cultivés à l'extérieur : Mélanger 333 - 625 mL d'Acaricide FLORAMITE SC (150 g de m.a.) avec 1000 L d'eau. Choisir un volume de pulvérisation de façon à assurer un épandage uniforme et complet de toutes les surfaces de la plante. Le volume à pulvériser varie selon la taille des plantes à traiter. N'appliquez pas en utilisant un volume de pulvérisation de plus de 2000 L/ha. Le traitement doit se faire dès l'apparition des acariens et procurera une suppression résiduelle jusqu'à 28 jours.

Cultures	Acariens Supprimées	Quantité d'Acaricide FLORAMITE SC pour 1000 L	Nombre de pulvérisations par cycle cultural	Délai de sécurité (DS)
Plantes ornementales cultivés à l'extérieur	Tétranyque à deux points	333 mL Note: Il est important de garder la concentration de bifénazate (c.-à-d, 333 mL d'Acaricide FLORAMITE SC/1000 L d'eau) constante si un volume d'eau plus élevé est utilisé (par ex., 333 mL d'Acaricide FLORAMITE SC dans 1000 L/ha équivaut à 666 mL d'Acaricide FLORAMITE SC dans 2000 L/ha)	Jusqu'à 2 traitements par année	12 heures
Conifères cultivés à l'extérieur incluant les arbres de Noël (c'est-à-dire sur les épinettes, les pins, les sapins et les cyprès)	Tétranyque de l'épinette	625 mL Note: Il est important de garder la concentration de bifénazate (c.-à-d, 625 mL d'Acaricide FLORAMITE SC/1000 L d'eau) constante si un volume d'eau plus élevé est utilisé (par ex., 625 mL d'Acaricide FLORAMITE SC dans 1000 L/ha équivaut à 1250 mL d'Acaricide FLORAMITE SC dans 2000 L/ha)	Jusqu'à 2 traitements par année	12 heures

Restrictions : Ne pas utiliser l'Acaricide FLORAMITE SC plus de deux fois par année. Ne pas se servir de l'Acaricide FLORAMITE SC pour des traitements successifs. Effectuer une seule application de l'Acaricide FLORAMITE SC avant de faire la rotation à des produits qui appartiennent à une autre catégorie chimique.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, l'Acaricide FLORAMITE SC, acaricide du groupe un. Toute population d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistant à l'Acaricide FLORAMITE SC et à d'autres acaricides du groupe un. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces acaricides sont utilisés de façon répétée dans les mêmes serres, ombrières et aménagements intérieurs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux acaricides :

- Bien couvrir tout le feuillage lors de la pulvérisation.
- Dans la mesure du possible, alterner l'Acaricide FLORAMITE SC ou les acaricides du même groupe (un) avec des acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans les serres, les ombrières ou les aménagements intérieurs.
- Utiliser les acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée.

Tolérance des plantes

Le fabricant n'a pas déterminé si l'Acaricide FLORAMITE SC peut être utilisé sans danger sur toutes les plantes ornementales. On a expérimenté l'Acaricide FLORAMITE SC sur diverses plantes ornementales sans observer de phytotoxicité à la dose prescrite sur l'étiquette.

Cependant, on ne l'a pas expérimenté avec des traitements antiparasitaires séquentiels sur toutes les espèces végétales ni sur leurs variétés et cultivars. Avant de l'appliquer à grande échelle sur des plantes ornementales, l'utilisateur doit donc en déterminer l'innocuité en l'essayant sur un petit nombre des cultivars à traiter, à la dose recommandée, pour vérifier qu'il n'a pas d'effet phytotoxique. L'utilisateur assume tous les risques que représente l'Acaricide FLORAMITE SC s'il ne l'applique pas conformément à la présente étiquette.

PRÉCAUTIONS :

1. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
2. Peut causer une irritation des yeux d'intensité moyenne. Éviter le contact avec les yeux et les vêtements.
3. Les travailleurs DOIVENT porter des gants résistant aux produits chimiques, une chemise à manches longues, un pantalon long, des chaussures et des chaussettes durant le mélange, le chargement, l'application et les réparations.
4. En cas de déversement sur les vêtements de travail, enlever immédiatement ceux-ci, bien se laver et mettre des vêtements propres.
5. Laver les vêtements de travail au détergent et à l'eau chaude, séparément des autres vêtements.
6. NE PAS contaminer les produits alimentaires pour les humains ou les animaux.
7. Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :

Ce produit est hautement toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas rejeter d'effluent, de déchets et d'eau de drainage contenant ce produit dans une masse d'eau tels qu'un lac, un ruisseau, un étang, une rivière ou un estuaire.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION :

ENTREPOSAGE : Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement, loin des autres pesticides, des engrais et des aliments pour les humains ou les animaux.

ÉLIMINATION/DÉCONTAMINATION :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

UPL, le logo d'UPL et FLORAMITE sont des marques déposées d'une société du groupe UPL Corporation Limited.

© 2022 Société du groupe UPL Corporation Limited

PMRA2021112-10617-122022